

**COMPTE -RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2019**

Le Conseil se réunit sur convocation du 24 Avril 2019 ; l'affichage ayant été effectué aux lieux habituels réglementaires. Le quorum est atteint (18 présents et 2 pouvoirs).

La séance est ouverte.

Approbation du compte-rendu de la séance du 08 avril 2019.

~~~~~

**ATTRIBUTION DESAMIANTAGE SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire informe les Conseillers de la nécessité de procéder au désamiantage de la salle avant les travaux d'extension et de mise aux normes.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis de l'Entreprise TPLM, domiciliée à Lescheraines (73), pour un montant de 17 407,50 € HT. *Adopté à l'unanimité*

**ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'EXTENSION ET MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES FETES**

Le Conseil Municipal valide le choix de la commission d'appel d'offres réunie le 29 avril 2019 concernant le marché « extension et mise aux normes de la salle des fêtes » et autorise le maire à signer le marché avec les entreprises suivantes :

- **lot n° 1 Terrassement -VRD - Traitement des abords** : Entreprise **TPLM**, domiciliée à Lescheraines (73), pour un montant de **41 723,60 € HT**. *Adopté à l'unanimité*
- **lot n° 2 Démolition - Gros Œuvre** : Entreprise **TPLM**, domiciliée à Lescheraines (73), pour un montant de **155 792,11 € HT** comprenant le montant de base (149 250,61 € HT) ; l'option béton ciré (3 117,00 € HT) et l'option brut de décoffrage (3 424,50 € HT). *Adopté à l'unanimité*
- **lot n° 3 : Charpente - Couverture - Zinguerie** : Entreprise **GINET Charpente**, domiciliée à Le Montcel (73), pour un montant de **29 777,00 € HT**. *Adopté à l'unanimité (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)*.
- **lot n° 4 : Etanchéité - Zinguerie** : Entreprise **TISSOT Etanchéité**, domiciliée à Barby (73) pour un montant de **8 000,00 € HT**. *Adopté à l'unanimité*
- **lot n° 5 : Menuiseries intérieures - Agencement** : Entreprise **CARRE Menuiserie**, domiciliée à Romagnieu (38) pour un montant de **22 226,00 € HT**, comprenant le montant de base (16 720,00 € HT) ; l'option étagères de bar (1 800,00 € HT) et l'option habillage acoustique ( 3 706,00 € HT). *Adopté à l'unanimité*
- **lot n° 6 : Menuiseries extérieures aluminium – stores - serrurerie** : Entreprise **ALU CONCEPT HABITAT**, domiciliée à Aix-les-Bains (73) pour un montant de **44 000,00 € HT**. *Adopté à l'unanimité*
- **lot n° 7 : Cloisons - Doublages - Faux Plafonds** : Entreprise **SARL SNPI**, domiciliée à Cran-Gevrier (74) pour un montant de **27 000,00 € HT**. *Adopté à l'unanimité*
- **lot n° 8 : Peintures intérieures - nettoyage** : Entreprise **SARL DURAND**, domiciliée à Vezeronce Curtin (38), pour un montant de **8 729,80 € HT** comprenant le montant de base (10 443,30 € HT) et l'option en moins-value pour la suppression peinture sanitaire (- 1 713,50 € HT). *Adopté à l'unanimité*

- **lot n° 9 : Carrelage - Faïence :** Entreprise **CHAMBERY Carrelage**, domiciliée à Cognin (73), pour un montant de **10 918,80 € HT** comprenant le montant de base (5 107,80 € HT) et l'option faïence toute hauteur (5 811,00 € HT). *Adopté à l'unanimité*
- **lot n° 10 : Electricité - courants forts et faibles :** Entreprise **GAILLARD Electricité**, domiciliée à Veyrins- Thuellin (38), pour un montant de **39 793,97 € HT**. *Adopté à l'unanimité*
- **lot n° 11 : Chauffage - ventilation – sanitaire :** Entreprise **SARL MONNIER 73**, domiciliée à Aix-les-Bains (73), pour un montant de **65 900,00 € HT** comprenant le montant de base (97 674,50 € HT) avec les options en moins-value pour la suppression CTA (-29 497,70 € HT) et la suppression adoucisseur (- 2 276,80 € HT). *Adopté à l'unanimité*
- **lot n° 12 : Peinture et lasure de façade :** Entreprise **YASAR SARL**, domiciliée à Viviers-du-Lac (73), pour un montant de **9 700,00 € HT**. *Adopté par 19 voix pour et 1 abstention*

## **DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE GRAND LAC**

Monsieur le maire rappelle la décision prise par la Grand Lac d'attribuer sur le budget 2019 un fonds de concours exceptionnel à chacune de ses communes membres pour les travaux d'investissement.

- **Bâtiment BEPOS rassemblant la mairie et les services techniques :**  
Les travaux de déplacement de la mairie dans un bâtiment BEPOS fait partie du domaine d'intervention retenu par Grand Lac concernant la transition énergétique.  
Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander à Grand Lac une aide de 16 500 € pour la réalisation de ce bâtiment.  
*Adopté par 19 voix pour et 1 abstention*
- **Extension et mise aux normes de la salle des fêtes :**  
Les travaux de mise aux normes font partie du domaine d'intervention retenu par Grand Lac.  
Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander à Grand Lac une aide de 16 500 € pour la réalisation des travaux.  
*Adopté par 19 voix pour et 1 abstention*

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

L'enquête publique concernant le PLUI a lieu du 08 Avril au 17 Mai 2019.

Le Commissaire-Enquêteur assurera deux permanences en Mairie le 12 Avril et le 10 Mai, de 9h à 11h.

Le dossier peut être consulté en ligne sur le site dédié : [registre-numerique.fr/plui-grand-lac.fr](http://registre-numerique.fr/plui-grand-lac.fr)

### **Travaux ruisseau de la Cochette**

Les travaux de protection contre les risques de débordement du ruisseau de la Cochette ont débuté.

### **Travaux Mairie et Services Techniques**

La fin des travaux est prévue fin juin.

### **Fête des Mères**

La réception offerte par la municipalité aura lieu, à la salle des fêtes, le Samedi 25 Mai, à 18h.

## **INFORMATIONS SECRETARIAT :**

### **Recensement citoyen**

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en Avril, Mai, Juin 2003 doivent se faire recenser en Mairie dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir de la carte d'identité du jeune, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

### **Elections Européennes**

Les élections Européennes auront lieu le 26 Mai 2019.

Fait à Saint-Offenge,  
le 06 mai 2019

Bernard GELLOZ,  
Maire.

